

Licence 3 Droit

(Montauban)

Annales

Année universitaire

2024/2025

Semestre 5 - Session 2

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 3^{ème} NIVEAU

SEMESTRE 5 - SESSION 2

Licence 3^{ème} niveau Montauban

Mardi 17 Juin 2025

Début d'épreuve : 8h30

Durée examen : 1h00

Enseignant : Françoise MALBOSC-CANTEGRIL

DROIT CIVIL DES BIENS

CONSIGNES :

L'usage du code civil n'est pas autorisé
Soignez la forme : expression française, orthographe, écriture

SUJET : Répondez aux trois questions suivantes

Question 1 (6 points) : Le code civil instaure plusieurs bénéficiaires d'un droit d'usufruit.
Quels sont-ils ?

Question 2 (7 points) : M. X a vendu son appartement le 1^{er} avril 2025 à M.Y et le 15 avril à M. Z. Les deux actes ont été passés devant deux notaires différents et ont été correctement établis.

Est-ce que M.Z pourrait avoir la préférence ? Justifiez votre réponse.

Question 3 (7 points) : Y a-t-il lieu de traiter différemment les deux cas suivants ?

- le cas n°1 dans lequel un ouvrage déborde de 2 mètres sur le fonds d'autrui
- le cas n°2 dans lequel un ouvrage est intégralement réalisé sur le fonds d'autrui ?

Justifiez votre réponse

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 1^{er} NIVEAU

SEMESTRE 1 - SESSION 2

Licence 1^{er} niveau Montauban

Mardi 17 Juin 2025

Début d'épreuve : 8h30

Durée examen : 1h00

Enseignant : M. le Professeur Pierre BLANQUET

Droit administratif des biens

CONSIGNES :

Vous répondrez aux questions suivantes par des réponses argumentées. Chacune d'entre elles est notée sur quatre points. Aucun document n'est autorisé.

SUJET :

- 1) Comment le principe d'intangibilité a-t-il évolué ?
 - 2) Expliquez la décision du Tribunal des conflits en date du 28 mars 1955, « *Effimieff* ».
 - 3) De quoi est composé le domaine privé ?
 - 4) Expliquez la « thèse propriétaire ».
 - 5) Existe-t-il des mécanismes d'appropriation publique automatique et à titre gratuit ?
-

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT – 3^{ème} NIVEAU

SEMESTRE 5 - SESSION 2

Licence 3^{ème} niveau Montauban

Mardi 17 juin 2025

Début d'épreuve : 8h30

Durée examen : 1h00

Enseignant : Anne-Marie OLIVA

DROIT MATERIEL DE L'UNION EUROPEENNE

CONSIGNES : Un plan formalisé n'est pas nécessaire mais faites une introduction afin de présenter le sujet, de le resituer dans un contexte plus large.

AUCUN DOCUMENT AUTORISE.

SUJET : Traitez, **AU CHOIX**, **deux sujets** ci-dessous (10 points pour chaque réponse).

- 1) Les justifications des mesures d'effet équivalent aux restrictions quantitatives (MEERQ).
- 2) L'exercice de la liberté de circulation et de séjour dans l'Union européenne (droits, conditions, limites).
- 3) Les droits des travailleurs salariés en vertu du droit de l'Union européenne.
- 4) Définissez les pratiques anticoncurrentielles interdites par le droit de l'Union européenne.

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 3^{ème} NIVEAU

SEMESTRE 5 - SESSION 2

Licence 3^{ème} niveau Montauban

Mardi 17 juin 2025

Début d'épreuve : 14h00

Durée examen : 1h00

Enseignant : Isabelle DESBARATS

DROIT DU TRAVAIL

CONSIGNES : Aucun document autorisé

La notation tiendra compte de :

- Vos connaissances juridiques
- Votre raisonnement juridique
- La correction de l'orthographe, de la grammaire, de la qualité de la syntaxe et du style

SUJET :

Le contrat de travail : définition et enjeux

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT – 3^{ème} NIVEAU

SEMESTRE 5 - SESSION 2

Licence 3^{ème} niveau Montauban

Mardi 17 juin 2025

Début d'épreuve : 14h00

Durée examen : 1h00

Enseignant : Anne MARMISSE – d'ABBADIE d'ARRAST

DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES

CONSIGNES : Vous traiterez le sujet suivant.

Aucun document n'est autorisé pendant l'épreuve.

SUJET : L'affectio societatis

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 3^{ème} NIVEAU

SEMESTRE 6 - SESSION 2

Licence 3^{ème} niveau Montauban

Mardi 17 juin 2025

Début d'épreuve : 14h00

Durée examen : 1h00

Enseignant : Anne-Laure FABAS-SERLOOTEN

Contrats civils et commerciaux

CONSIGNES : L'usage du Code civil n'est pas autorisé

SUJET :

Définissez, en donnant toutes les explications utiles, le contrat de prêt.

Enseignant : Emilie DEBAETS

DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES

CONSIGNES : Aucun document autorisé

SUJET : Vous répondrez à la question suivante :

La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales est-elle un outil efficace de protection des libertés fondamentales ?

